



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180531-29

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA  
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON  
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56



COLLECTE DES ENCOMBRANTS – CONVENTION AVEC ACTYPOLES

*Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président*

**Considérant** que les encombrants représentent une part importante des apports en déchèterie et que leur traitement pèse lourdement sur les dépenses de fonctionnement,  
**Considérant** que les encombrants possèdent pourtant un fort potentiel de réemploi et de valorisation,  
**Considérant** que des demandes d'enlèvement d'encombrants sont régulièrement formulées par les usagers du territoire.

Le rapporteur informe le Conseil Communautaire que l'Entreprise à But d'Emploi ACTYPÔLES propose un partenariat avec la Communauté de Communes, en vue de l'organisation d'un service de collecte des encombrants, à domicile et sur rendez-vous, sur l'ensemble des communes du territoire.

L'organisation proposée est la suivante :

- ACTYPÔLES assurerait entièrement l'organisation de la prestation : calendrier et circuits des tournées, prise de rendez-vous, collecte, tri, valorisation des objets (réemploi ou valorisation matière), retour des encombrants non valorisable en déchèterie.
- Le financement du service serait assuré par la Communauté de Communes. Pour un total de 28 jours prévisionnel de tournées de collecte, le coût prévisionnel de la prestation serait de 10 360 € TTC.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en œuvre de ce service à la population en partenariat avec ACTYPOLES,
- **Approuve** les termes de la convention,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention et tout document à intervenir.

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 47	Représentés : 9	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56</b>	Pour : 56	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

